

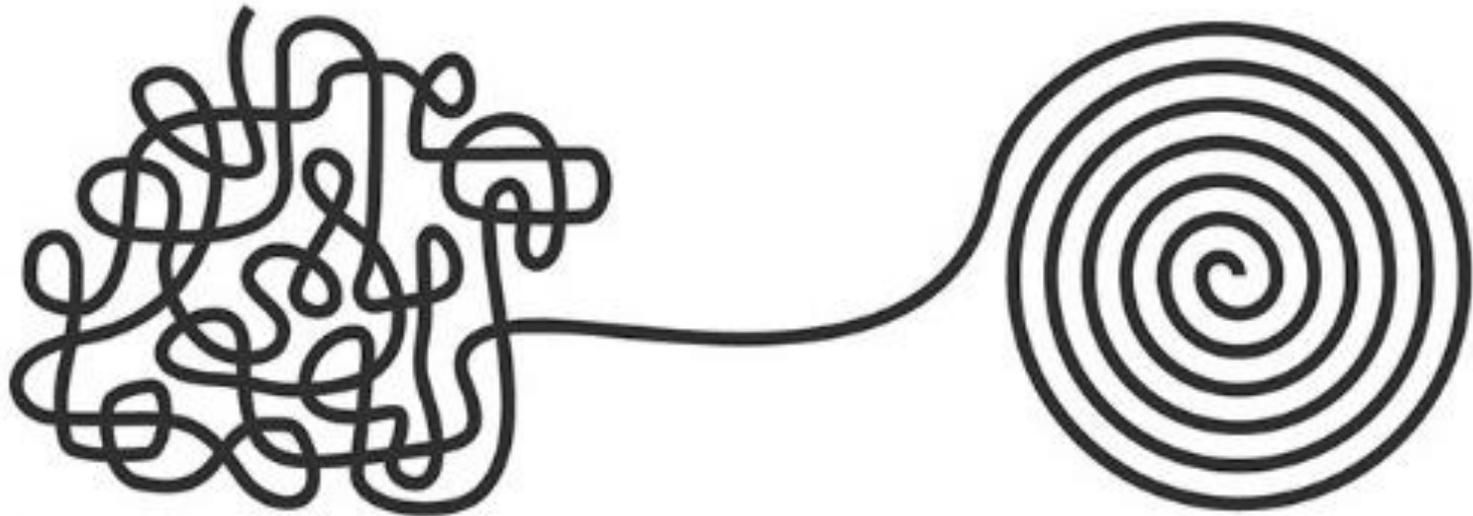
# Subventions ADEPS pour l'action sportive locale

# Subventions ADEPS pour l'action sportive locale

1. Introduction
2. Historique
3. Quatre mots-clés essentiels
4. Bénéficiaires et conditions de subventionnement
5. Synthèse
6. Procédure
7. Contenu du dossier de demande de subventionnement
8. Nouvelle application informatique
9. Infos et documentation
10. Sondage en direct

# 1. Introduction

## SUBVENTIONS ADEPS pour l'action sportive locale



## 2. Historique

### TYPES DE SUBVENTIONS ACTUELLES



Nouvelle procédure simplifiée et adaptée:  
**1<sup>ER</sup> janvier 2019**  
Sous réserve de l'adoption définitive des textes de loi

Les [Centres de Conseil du Sport](#) vous informent, vous conseillent, vous accompagnent, analysent et inspectent les demandes de subvention locale

### 3. Quatre mots-clés essentiels

- ✓ « **Module** » = action ponctuelle
- ✓ « **Programme sportif** » = politique sportive globale cohérente et coordonnée
- ✓ **Cadres d'intervention** = objectifs de l'action sportive
- ✓ **Orientations prioritaires 2019** = orientations fixées par le Gouvernement

# « Module » ou « Programme sportif »

- ***Définition d'un Module :***

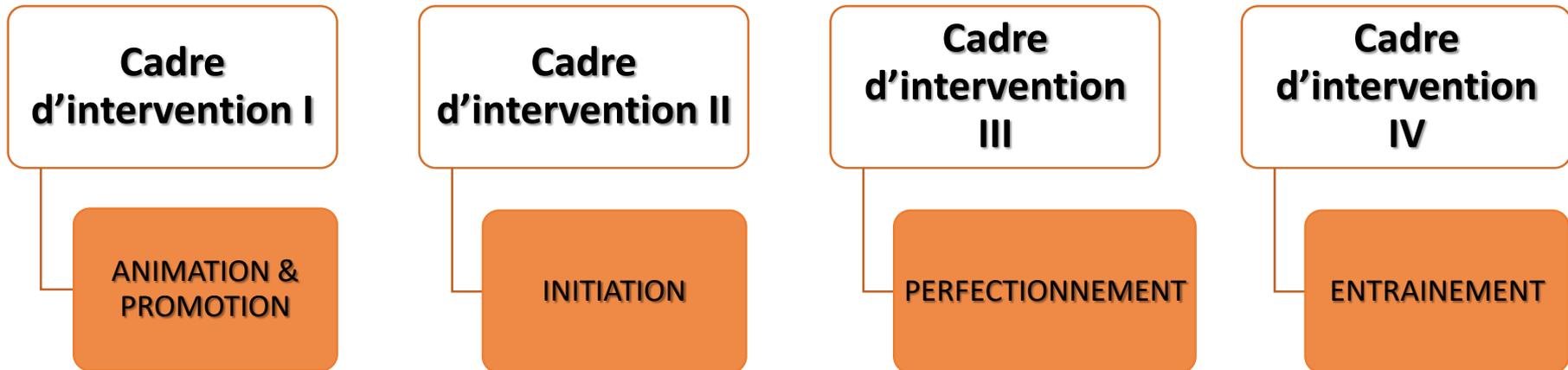
Il s'agit de plusieurs heures d'activités (maximum 25 heures) de promotion et de développement du sport en général ou d'une discipline en particulier

→ But : réalisation d'un objectif à définir par le bénéficiaire en fonction de ses besoins spécifiques. Cet objectif doit constituer une plus-value par rapport au fonctionnement habituel et aux activités quotidiennes du bénéficiaire

- ***Définition d'un Programme sportif :***

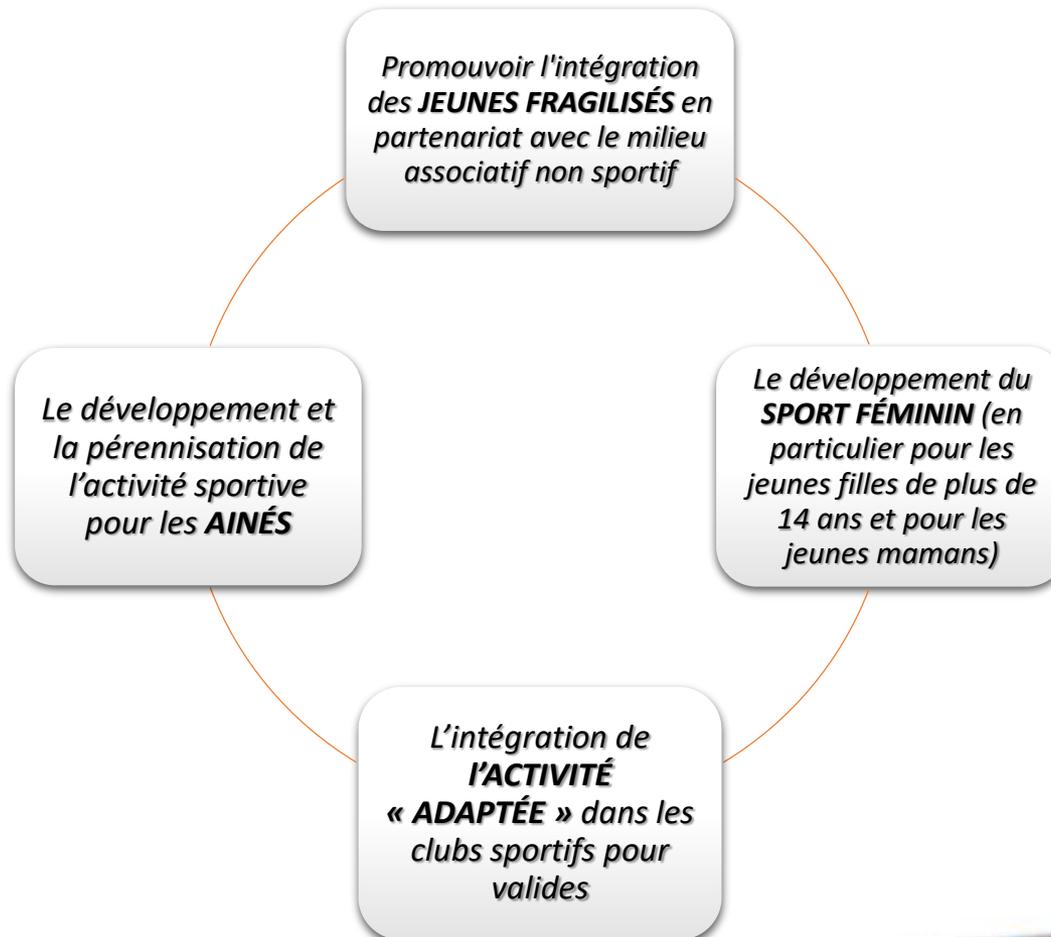
Ensemble de modules (minimum 2) coordonnés en un programme cohérent en vue de la réalisation d'une politique sportive **globale**, sur le moyen ou long terme

✓ **Cadre d'intervention** = objectifs de l'action sportive



# ✓ Orientations prioritaires 2019

(fixées annuellement par le Gouvernement)



## 4. Bénéficiaires et conditions de subventionnement

- ✓ **Les fédérations sportives, fédérations sportives de loisirs et associations sportives reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
  - Pour des activités sportives hors plan-programme et décret sport 2006
  
- ✓ **Les clubs sportifs affiliés à une fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
  - Pour des activités sportives organisées dans leur(s) discipline(s) respective(s)

## ✓ **Les Centres Sportifs Locaux (intégrés)**

→ Pour des activités sportives qui touchent un public autre que les utilisateurs habituels

→ Pour chaque module, obligation de respect d'une (au choix) des orientations prioritaires fixées par le Gouvernement, en favorisant le partenariat avec le secteur associatif non-sportif

## ✓ **Les Administrations communales ou les Asbl communales**

→ 1/3 des modules (séparés ou compris dans un programme sportif) doit obligatoirement rencontrer l'une (au choix) des orientations prioritaires fixées par le Gouvernement, en favorisant le partenariat avec le secteur associatif non-sportif

# 5. Synthèse

BÉNÉFICIAIRES	CADRES D'INTERVENTION	NOMBRE MAX DE MODULES SEPARÉS	PROGRAMME SPORTIF	NOMBRE DE MODULES PAR PROGRAMME
<b>Administrations communales</b> <b>Asbl communales</b>	1, 2	Oui = 4 dont 1/3 orientation prioritaire ( O.P) + 1 supplémentaire si O.P	Oui 1/3 O. P.	<b>6, 10 ou 15</b>  → en fonction du nombre d'habitants/commune soit < 10. 000, entre 10 et 20.000, > 20.000
<b>Centres Sportifs Locaux (Intégrés)</b>	1, 2	Non	Oui O.P. uniquement	<b>2 à 15</b>
<b>Fédérations sportives</b>	1, 2, 3, 4	Non	Oui	<b>2 à 15</b>
<b>Clubs sportifs</b>	1, 2, 3, 4	Oui = 4 + 1 supplémentaire si O. P.	Oui	<b>2 à 15</b>

## 6. Procédure

**Demande de subvention introduite au min. 4 mois avant le début de l'activité**

**L'Administration contrôle la recevabilité dans les 15 jours après réception de la demande**

**Si demande incomplète: l'Administration invite le bénéficiaire à lui fournir les infos manquantes dans les 10 jours**

**Analyse complète du dossier sur le plan sportif, pédagogique et technique**

**Le Ministre notifie sa décision au demandeur dans les 3 mois à compter de la réception de la demande**

## 7. Contenu du dossier de demande de subventionnement

### ➤ Deux aspects : administratif et technique

#### a. Administratif :

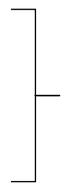
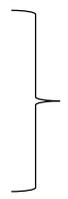
- ✓ L'identification et les coordonnées du bénéficiaire
- ✓ La déclaration sur l'honneur de couverture par une assurance en responsabilité civile et dommages corporels
- ✓ La déclaration sur l'honneur de disposer d'un défibrillateur externe automatique de catégorie 1

## b. Sportif, Pédagogique et Technique (S.P.T.)

- ✓ Joindre une présentation (formulaire) générale et le programme détaillé des **Modules** ou du **Programme sportif** :
  - L'explication de la plus-value apportée par rapport au fonctionnement habituel
  - La(les) date(s) et l'(les) horaire(s) de(s) activité(s)
  - L'identification des infrastructures sportives et des lieux où se dérouleront les activités sportives
  - Le nombre maximum de participants prévus, la tranche d'âge concernée et le(s) genre(s) concernés
  - Les moyens mis en œuvre pour remplir les objectifs définis
  - Les moyens mis en œuvre en terme de communication et de promotion des activités

# Sportif, Pédagogique et Technique (S.P.T.)

- ✓ Définir le/les **objectif(s) recherché(s)** en terme SMART :
  - Spécifique
  - Mesurable
  - Atteignable
  - Réalisable
  - Temporellement défini
  
- ✓ Le nombre et le niveau de **qualification du personnel** prévus pour l'encadrement pédagogique des activités

CADRES D'INTERVENTION	NIVEAUX DE QUALIFICATION MINIMUM REQUIS	MONTANT DE LA SUBVENTION VERSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES PAR HEURE D'ACTIVITÉ SPORTIVE ENCADRÉE
Cadre d'intervention I	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animateur sportif</li> <li>• Niveau 1 (initiateur), moniteur sportif initiateur</li> <li>• Bachelier AESI, sous-section éducation physique</li> <li>• Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique</li> </ul>	  15 € 20 €
Cadre d'intervention II	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 1 (initiateur), moniteur sportif initiateur</li> <li>• Bachelier AESI, sous-section éducation physique</li> <li>• Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique</li> </ul>	 23 €
Cadre d'intervention III	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 2 (aide-moniteur), moniteur sportif éducateur</li> <li>• Bachelier AESI, sous-section éducation physique</li> <li>• Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique</li> </ul>	 26 €
Cadre d'intervention IV	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 3 (moniteur) ou niveau 4 (entraîneur), Moniteur sportif entraîneur</li> <li>• Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique, finalité: entraînement du sportif</li> </ul>	 30 €

## 8. Nouvelle application informatique

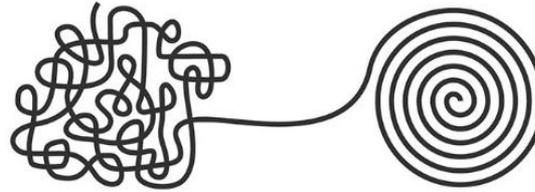
**SUBside** est l'outil transversal de gestion de l'ensemble des processus de subventions, reconnaissances et agréments du MFWB

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 2 dispositifs de l'Administration Générale du Sport (ADEPS) seront gérés dans SUBside:

- Subsidés pour l'achat de matériel sportif;
- Subventions pour l'action sportive locale (si approbation des textes de loi)



## SUBVENTIONS ADEPS pour l'action sportive locale



### Bénéfices du passage à SUBside pour les Tiers:

- ✓ Simplification des démarches, des formulaires, des courriers/courriels
- ✓ Facilité à joindre l'ensemble des pièces demandées
- ✓ Facilité d'accès aux dossiers soumis à l'Administration
- ✓ Suivi transparent des demandes encodées
- ✓ Possibilité d'effectuer des recherches diverses sur celles-ci à tout moment
- ✓ Réduction ou suppression du format papier
- ✓ Gains de temps
- ✓ Confort de travail
- ✓ Etc.

# Démonstration de la solution numérique: SUBside



## SUBSIDE

 **S'identifier / S'inscrire** 

 **Rechercher une Aide** 

 **Suivre mes Dossiers** 

 **Mes infos personnelles** 

### Bienvenue sur le site des SUBSIDES et des AIDES INDIVIDUELLES

Cette Plate-forme vous permet de :

- ▶ Rechercher un dispositif d'aide
- ▶ Déposer un dossier de demande
- ▶ Suivre l'instruction et le paiement de vos dossiers

**Inscrivez-vous pour bénéficier de l'ensemble de ces services !**

#### DEJA INSCRIT ? Identifiez vous !

Par identifiant et mot de passe

Identifiant : 

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

**S'identifier**

#### NOUVEL UTILISATEUR ? Inscrivez vous !

Nom\* :

Prénom\* :

Email\* :

Confirmation de l'email\* :

Identifiant\* :

Mot de passe\* :

Confirmation du mot de passe\* :

Vous êtes\* : 

Le symbole \* indique les champs obligatoires

**S'inscrire**

# 9. Infos et documentation

A télécharger sur le site [www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be) (à partir de décembre 2018)

*(Onglet : l'ADEPS vous soutient / Subventions ADEPS pour l'action sportive locale) :*

- Ce PowerPoint
- La présentation des Centres de Conseil du Sport en vidéo
- La présentation du Décret en vidéo
- Le manuel d'aide à l'élaboration d'un programme sportif
- Le manuel d'utilisation
- Des FAQ
- Les contacts utiles

Un email récapitulatif sera envoyé prochainement !

## A propos de l'Adeps

- L'ADEPS C'EST...
- CENTRES ADEPS
- CENTRES DE CONSEIL DU SPORT
- LES CENTRES PERMANENTS DE MISE EN
- COORDINATION PHYSIQUE (CPMCP)
- ADEPS MAG
- LOGIS POUR LA FORME
- PARTENAIRES

## L'Adeps vous propose

- POINTS VERTS
- STAGES
- CYCLES
- ÉVÉNEMENTS
- JOB
- COORDONNEURS

## L'Adeps vous accompagne

- LES ÉCOLES ET L'ADEPS
- FORMATION MONITEUR
- SPORT DE HAUT NIVEAU
- FÉDÉRATIONS
- HANDISPORT
- LE SPORT ET LE
- BAROMÈTRE DE
- PHYSIQUE
- ADEPS ET SOC



## L'Adeps vous soutient

- SUBVENTIONS ADEPS POUR L'ACTION SPORTIVE LOCALE**
- SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF
- SUBVENTIONS
- PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF

## La FW-B

- LE MÉDIATEUR

## Subventions ADEPS pour l'action sportive locale

### Contexte global

Durant des années, il y avait de nombreux types de subventions Adeps pour la réalisation d'activités sportives. Parmi celles-ci, figuraient les aides pour les Camp Sportif, Camp Sportif pour handicapés, Programme de Développement Sportif (PDS), Sport pour Tous Promotion, Sport de quartier, Été Jeunesse, Été Sport et Mon Club-Mon École... autant de réglementations différentes tant au niveau des montants des subventions alloués, des exigences en termes d'encadrement et d'organisation, que des modalités d'introduction des demandes.

Bref, il est apparu que les différents types d'activités subsidiables devaient être rassemblés dans un texte légal unique appelé « Subventions ADEPS pour l'action sportive locale », accompagné par un logiciel informatique, dans le but d'une simplification administrative et un allègement des procédures.

Rappel : les Centres de Conseil du Sport (actifs en Wallonie et à Bruxelles) sont là pour vous aider et vous accompagner dans l'élaboration d'une politique sportive globale.

- Qu'est-ce que sont les Centres de Conseil du Sport ?

- Les Centres de Conseil du Sport expliqués en vidéo

### Objectifs du nouveau décret « Subventions ADEPS pour l'action sportive locale »

Suite à l'adoption de ce texte par le Parlement en 2019, plusieurs objectifs ont été fixés :

- Simplifier les processus de manière à rendre le subventionnement de l'organisation d'activités sportives plus rapide, plus cohérent, plus compréhensible par les utilisateurs et d'améliorer ainsi le service rendu au public;
- Inciter les acteurs du monde sportif (bénéficiaires) à concevoir, sur le moyen ou le long terme, une politique sportive axée sur le développement du sport, plutôt que sous la forme d'une série d'actions ponctuelles, rarement coordonnées. Cette manière d'opérer laissera une place importante à la créativité, à l'innovation et à l'adaptation aux situations locales spécifiques.

- La présentation du décret en vidéo (novembre 2018)

- Le PowerPoint de présentation (novembre 2018)

- Manuel d'aide à l'élaboration d'un programme sportif



### Application informatique

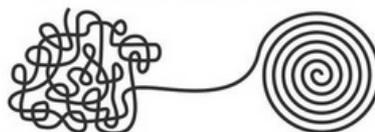
- Le manuel d'utilisation

### Une question ? la réponse se trouve certainement dans les FAQ !

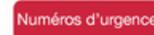
- La FAQ relative à l'application
- La FAQ relative aux programmes et modules sportifs
- La FAQ en vidéo
- Les contacts utiles



## SUBVENTIONS ADEPS pour l'action sportive locale



Accès à mon adeps



### ABC des démarches

- A Vous êtes...**
- B** → Citoyen
- Entreprise
- C** → Pouvoir local
- Non-marchand

# 10. Sondage en direct

- **Comment participer ?**

Je me connecte via mon **smartphone** (3G ou 4G) sur Menti ([www.menti.com](http://www.menti.com))

J'entre le code

Je réponds à la question

J'attends que le présentateur passe à la question suivante

⇒ Les réponses des votants s'affichent en temps réel sur l'écran